

élévateurs de mélange autant que des élévateurs publics?"; tous ont fait la même réponse: "Non; nous n'achetons pas de grain du tout des élévateurs de mélange si nous pouvons en trouver ailleurs". Comment se fait ce mélange; que veut-il dire? Cela veut dire simplement qu'on prend le grain de qualité inférieure et qu'on le mélange avec le bon grain de sorte que la proportion de grain inférieur ne dépasse jamais le pourcentage toléré par la loi des grains. On se conforme strictement à la loi; on note bien les proportions permises de grain germé, décoloré, renflé, entre-gelé, ratatiné ou tacheté et on ajoute au mélange l'extrême quantité permise de ce grain inférieur. Ira-t-on dire que du bon grain peut être mélangé avec du grain de qualité inférieure, sans perdre sa valeur? C'est impossible.

Certains prétendent que du moment que le cultivateur a déjà touché son argent, il lui importe peu de savoir ce qu'on fait de son grain. Oui, ça l'intéresse et pour cette raison-ci: les importateurs de Grande-Bretagne achètent le grain à sa valeur réelle, pour ce qu'il est et si on en a altéré la qualité en le mélangeant, les acheteurs paient d'autant moins cher. Il résulte que le cultivateur touche d'autant moins quand il livre son grain à l'élévateur régional, parce que la somme qui lui revient est basée sur le prix de Liverpool, moins les frais de transport.

Notre inspecteur en chef a été en Angleterre, l'an dernier, et à son retour, il a déclaré devant la Commission d'enquête sur les grains que l'importateur anglais, le minotier anglais était très satisfait de l'état dans lequel notre grain arrivait. Pour ceux qui ne sont pas très au courant de la situation, cette déclaration est susceptible de les induire en erreur, car elle pourrait leur donner l'impression que le grain arrive là-bas en aussi bon état qu'il est livré par le cultivateur. Mais ce n'est pas cela qu'on veut dire; cela signifie simplement que le grain qu'ils reçoivent en Grande-Bretagne est conforme au prix qu'ils ont offert et ce prix est basé sur la qualité du grain reçu antérieurement; autrement dit, que le grain est de qualité uniforme et que lorsqu'ils achètent de la troisième qualité, ils reçoivent ce qu'ils ont demandé, etc.

Le fait que le grain expédié par l'élévateur de Vancouver se vend cinq cents de plus par boisseau que s'il était vendu sur désignation de qualité indique bien le tort que nous fait le mélange à Port Arthur et à Fort William. Le grain entre aux élévateurs de tête de ligne des Grands lacs comme n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 5 et n° 6; mais il en sort comme

n° 1, n° 2, n° 3 et n° 4; autrement dit les numéros 5 et 6 ont disparu. Comment peut-on introduire des millions de boisseaux de grain de 5e et de 6e qualité avec les grains meilleurs sans en diminuer la valeur. Un pareil raisonnement est absurde. Je concède qu'il y a certaines sortes de grain dont on peut améliorer la qualité par un traitement scientifique. Ainsi, si un n° 1 présente quelques défauts qu'il est possible de faire disparaître par un traitement scientifique quelconque, on peut très bien en faire un n° 1 parfait, sans que personne en souffre. Mais peut-on en dire autant du n° 6 qui restera toujours du n° 6, parce qu'aucun traitement ne peut en améliorer la qualité au point de vue du rendement en farine. Du moment qu'il disparaît, c'est qu'on le mélange avec les qualités supérieures.

Vancouver est un nouveau port qui ne possède pas encore d'élévateur pour le mélange des grains. Pourtant je ne devrais pas dire cela, parce qu'il y en a déjà un qui fonctionne. C'est l'élévateur de Woodward qui a été acheté pour cela, comme l'indiquent les annonces publiées par les journaux de Vancouver. D'autres élévateurs se construisent et ceux qui les font bâtir vont faire du mélange; c'est ce qui rapporte le plus. Mais je puis assurer le ministre et son département que si on ne prend pas de dispositions pour empêcher la détérioration de notre grain—je parle surtout du grain d'Alberta, car je ne pense pas que celui de Saskatchewan passe par là—si on ne fait rien pour empêcher cette mauvaise habitude de s'implanter, et éviter qu'on place des millions de dollars dans ce commerce d'élévateurs particuliers pour le mélange des grains, les régions de blé des provinces des prairies vont en souffrir énormément. C'est le moment d'y mettre un terme; il faut agir avant que cela prenne trop d'extension.

Quant à placer les élévateurs sous le contrôle de la Commission des grains, je suis sûr que cela inspirerait plus de confiance dans les prairies. J'ai discuté la chose avec les commissaires du port, quand j'étais là-bas. Les journaux avaient publié certaines nouvelles et des interviews et je voyais que la tendance était de créer un important système d'élévateurs qui ferait l'affaire de la ville de Vancouver, tandis que les cultivateurs seraient pour ainsi dire oubliés. Je crains que ce ne soit justement ce qui arrive, si la gestion de ces élévateurs n'est pas placée sous la haute direction de la commission des grains. Il était question à ce moment-là d'établir différents districts d'inspection et de créer diverses qualités-types; du moins, c'est ce qu'on donnait